

Ils seront plus de 600 candidats à briguer un mandat de député ce printemps. Et encore 31 à viser les plus hautes fonctions de la République

Nombre record de candidats



CHRISTIANE PASTEUR

Genève ► Les partis politiques genevois avaient jusqu'à lundi midi pour déposer leurs listes pour les prochaines élections au Grand Conseil et au Conseil d'Etat, les 15 avril et 6 mai prochains. Après une visite du *Courrier* au Service des votations, un fait est certain: il y aura pléthore de candidats. Ils sont 621 à briguer un des cent sièges au Grand Conseil, dont seulement 224 femmes, soit un tiers, et 31 pour le Conseil d'Etat (lire ci-dessous). Jamais ils n'ont été si nombreux, confirme Patrick Ascheri, chef du service, qui recensait 476 candidats au parlement en 2013 et 390 en 2009. Encore provisoires, les listes seront définitivement validées jeudi.

A gauche, la concurrence est forte, et en particulier à l'extrême gauche. Les Verts présentent une liste paritaire forte de 76 noms, comme ceux de la conseillère administrative d'Onex Ruth Bänziger, de l'ex-PDC Didier Bonny ou encore de Philippe de Rougemont, de l'association Noé21.

Le monde syndical représenté

Liste paritaire également pour Ensemble à gauche avec 66 candidats issus des formations Solidarités, Droit au logement (DAL) et Parti du travail (PdT), mais aussi des figures venues du monde syndical comme Audrey Schmid (Unia), Andrée Jelk-Peilla (l'ancienne présidente du Cartel intersyndical) et David Andenmatten (SSP), ou encore Pierre Bayenet, ex-candidat au poste de procureur général.



En 2013, le Service des votations avait enregistré «seulement» 476 candidats, contre 621 cette année, pour les cent sièges du Grand Conseil. JPDS

En comparaison, la liste du Parti socialiste apparaît comme plus resserrée, avec 54 prétendants (35% de femmes). On y retrouve bon nombre de députés sortants ou suppléants ainsi que des conseillers municipaux. La liste est emmenée par la présidente du parti, Carole-Anne Kast, et Romain de Sainte Marie.

Sur la «Liste pour Genève» de Magali Orsini et Pierre Gauthier – dont le conflit contre leurs ex-alliés d'Ensemble à gauche a donné lieu à plusieurs décisions de justice récemment – figurent notamment les conseillers mu-

TREIZE LISTES AU CONSEIL D'ÉTAT

Treize listes pour 31 candidats ont été déposées pour les élections au Conseil d'Etat, contre respectivement 29 et 16 candidats en 2013 et 2009. Neuf femmes et 22 hommes aspirent cette année aux plus hautes fonctions de la République genevoise. François Longchamp excepté, tous les conseillers d'Etat sortants se représentent, accompagnés d'un ou plusieurs candidats de leur parti. Ensemble à gauche, Genève en marche, la Liste pour Genève, le PDB et les Verts libéraux auront également leurs prétendants. Le vigneron militant Willy Cretegny a fait acte de candidature sur une liste indépendante intitulée «Prospérité maîtrisée». Paul Aymon, autoproclamé «Le prophète», sera une fois encore de la partie sur la bien nommée liste «Santé!» Enfin, Axel Amberger, inconnu au bataillon, sera candidat de l'énigmatique liste «De rien pour arriver à pas grand-chose». Tout un programme. CPR

nicipaux Catherine Armand et Stéphane Guex-Pierre.

Une surprise, ensuite, avec une liste citoyenne et paritaire intitulée «Egalité et équité», sur laquelle figurent quinze candidats, dont Gérard Scheller, membre fondateur d'Attac-Genève, et Chloé Frammery, membre du comité de Stop-TISA.

Une «liste femme»

Enfin, la «liste femmes» affichant dix-neuf postulantes constitue la véritable nouveauté de ce scrutin. Outre la présence de Manuela Honegger, de Elçim

Özdemir et de Monica Boselli, dont les candidatures avaient été dévoilées la semaine passée, signalons celle de la comédienne Fabienne Abramovich, qui s'est illustrée dans le cadre du collectif La culture lutte.

A droite, le PDC envoie 77 candidats dans cette élection dont quelques transfuges, à l'instar de l'ex-UDC Christina Meissner, l'ex-MCG Marie-Thérèse Engelberts et l'ex-vert Jean-Michel Bugnion.

Parmi les 80 candidats du PLR, nombre d'entre eux sont déjà élus, qu'ils soient sortants, conseillers administratifs ou municipaux. A noter également la présence de Simon Brandt, qui travaille au secrétariat général du Département de la sécurité et de l'économie de Pierre Maudet. De même que figure sur le ticket PDC Thomas Putalaz, le bras droit du magistrat Luc Barthassat. S'ils sont élus ces deux-là pourraient devoir choisir entre travail et politique car la loi interdit aux cadres supérieurs de l'Etat de siéger au parlement cantonal.

Cent candidats pour le MCG

Le MCG veut montrer ses muscles avec pas moins de cent candidats, pour la plupart inconnus (20% de femmes). Les Verts libéraux en présentent seize, dont trois femmes. La création de Genève en marche constitue l'autre nouveauté de ces élections à la droite de la droite. Scission du MCG, la formation emmenée par Eric Stauffer, ancien maire d'Onex, compte 38 candidats, dont Carlos Medeiros, Pascal Spuhler et Ronald Zacharias. Quatre conseillers municipaux, élus ex-MCG de Chêne-Bourg, Vernier, Onex et Collonge-Bellerive, sont également sur la liste. De même qu'Anne-Marie Loeillet, cheffe de l'un des plus grands projets immobiliers en cours dans le canton, celui de l'Etang à Vernier. I

EXERGUE

Chacun ses responsabilités

Dimanche, Pablo Cruchon, empêtré dans un conflit de travail qui l'oppose à sa collègue de parti et de travail Maria Pérez, a annoncé son retrait de la course au Conseil d'Etat. A en croire son communiqué, la faute en reviendrait à la presse qui, à travers lui, vise à nuire à Ensemble à gauche. Son parti, Solidarités, a tenu le même discours victimaire, faisant passer les journalistes pour des hyènes s'acharnant sur leur os entre deux gloussements: «Victoire, nous avons salé cette extrême gauche qui dérange!» Au passage, Pablo Cruchon explique qu'il se retire pour ne pas plomber la campagne de la coalition. Un martyr.

Rappelons que la presse n'est pas censée avoir pour vocation de maintenir le couvercle sur les affaires qui dérangent. Surtout, s'il est commode de tirer sur le messager, il convient d'analyser de quoi on parle: Solidarités est bien le théâtre d'un conflit de travail très douloureux. Fallait-il

taire qu'un candidat prétendant diriger des milliers de fonctionnaires est accusé de «pétages de plomb» au sein d'une structure comptant trois salariés? Fallait-il attendre que l'enquête interne du parti établisse précisément les faits, alors que la campagne électorale a déjà commencé? Fallait-il fermer les yeux sur la chaise de Maria Pérez longtemps laissée vide au Conseil municipal? C'était manifestement l'espoir des instances dirigeantes du parti, qui ont naïvement pensé qu'un tel conflit pourrait ne pas devenir public.

La presse, surtout, n'a pas écrit sur du vent. Elle n'a pas inventé le rapport interne listant parmi plusieurs problématiques une difficulté de l'intéressé à maîtriser ses nerfs. Elle n'est pas responsable d'une structure de travail inadaptée et propice aux tensions. Elle n'a pas fabriqué le mail d'élus municipaux – et parmi eux des piliers du parti – dénonçant une chape de plomb. Elle

n'a pas non plus fantasmé les pressions du Parti du travail sur son allié Solidarités. Quant aux soupçons de «sexisme structurel», ils ont été exprimés par des membres de Solidarités eux-mêmes. Mais ne dites surtout pas que ce mal semble aussi toucher une structure qui fait de son éradication une priorité politique et devrait par conséquent être exemplaire!

Face à ces tensions très fortes, le député Pierre Vanek répondait à la *Tribune de Genève*: «Il n'y a pas de situation de crise (...)» Alors que le maintien de l'extrême gauche au parlement semble plus que jamais un défi, la formation serait inspirée de profiter de cette crise pour une urgente thérapie de groupe, sincère et transparente. Ses électeurs valent mieux que cette désolante diversion contre la presse, qui sonne comme un aveu de faiblesse et rappelle des méthodes chères aux Mélenchon, Trump et autres Barthassat. RACHAD ARMANIOS

Tariq Ramadan n'a pas porté plainte à Genève

Accusations ► En novembre dernier, la *Tribune de Genève* publiait des témoignages anonymes de quatre anciennes élèves de Tariq Ramadan, l'accusant d'avoir à l'époque abusé d'elles, pour certaines quand elles étaient encore mineures. L'islamologue genevois avait alors dénoncé ces récits anonymes sur son compte Twitter, annonçant dans la foulée qu'il porterait plainte contre X pour diffamation.¹ Mais il n'en a rien fait.

Près de trois mois plus tard, «en l'état, aucune plainte n'a été déposée dans la mesure où les accusatrices sont demeurées anonymes», nous confirme l'un de ses deux conseils à Genève, M^e Yaël Hayat. «Ainsi une plainte contre inconnues serait un acte sans réelle portée.»

Les avocats de M. Ramadan se montrent menaçants. Marc Bonnant s'est exprimé en ce sens la semaine passée dans la *Tribune de Genève*: «Une parole libre à un corollaire: la responsabilité de la parole. Et si les plaignantes dévoilent leurs identités, alors commencera le vrai combat judiciaire et non médiatique.» De fait, dans le volet genevois des accusations portées à l'encontre de M. Ramadan, aucune plainte à son égard n'a été déposée en justice. A noter que l'islamologue n'a pas non plus attaqué la *Tribune de Genève*. Le Ministère public ne fait aucun commentaire.

Accusé de viols par deux femmes en France, Tariq Ramadan y a été mis en examen et incarcéré vendredi.

RA

¹Notre édition du 10 novembre.